



## Travaux du propriétaire

-----  
Par yoseba

Bonjour,  
Je suis locataire d'une maison. La propriétaire va faire faire des travaux de réparation de sa clôture.  
L'artisan a besoin de mon électricité pour faire fonctionner ses outils (perceuse,...)  
Qui doit payer cette consommation d'électricité ?  
Merci d'avance.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous pouvez demander au bailleur de vous rembourser l'électricité. Vous gagnerez quelques euros.

-----  
Par isernon

bonjour,  
la consommation d'outils électriques pour des travaux de réparation ne devrait pas vous coûter une fortune.  
- de plus en plus les artisans disposent d'outils électriques autonomes.  
- vous pouvez demander à votre bailleur, une petite réduction de loyer.  
- combien de temps doivent durer les travaux ?  
- si ce sont des travaux longs, l'artisan peut demander un branchement provisoire au distributeur d'électricité.

salutations

-----  
Par janus2

Vous pouvez demander au bailleur de vous rembourser l'électricité.

Bonjour,  
Oui, mais comment chiffrer ?

-----  
Par yapasdequoi

Il suffit de tomber d'accord sur une valeur non nulle. Personne n'ira en justice réclamer un calcul exact pour quelques euros.